



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

COMMUNIQUE AU PUBLIC

Réaction de la Banque de la République du Burundi aux conclusions de la mission de consultation au titre de l'Article IV du FMI

La Banque de la République du Burundi (BRB) prend acte des conclusions de la mission de consultation au titre de l'Article IV menée par le Fonds Monétaire International (FMI) (Communiqué de Presse du 18 mai 2026) et remercie l'équipe du FMI pour les échanges constructifs tenus avec les Autorités burundaises.

La BRB salue la reconnaissance, par le FMI, des efforts entrepris par les autorités nationales pour préserver la stabilité macroéconomique dans un environnement international et régional marqué par des défis économiques et sécuritaires persistants.

Les réformes engagées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de stabilisation macroéconomique pour la période 2025–2027 ont déjà produits des effets positifs sur l'économie burundaise. Le rapport de mission du FMI a notamment noté les résultats suivants :

- La résilience de l'économie burundaise avec un taux de croissance du PIB de 4,2 % en 2025 ;
- La diminution significative de l'inflation et une tendance vers la cible annuelle de 8% ;
- L'amélioration des termes de l'échange suite à l'augmentation de la production minière et une amélioration de la gestion de l'exportation des minerais et métaux précieux ;
- La bonne performance budgétaire marquée par la maîtrise du déficit budgétaire qui est projeté à 3,4% du PIB au cours de l'exercice budgétaire 2025/2026 ;
- La maîtrise de l'endettement public estimé à 42% du PIB à fin 2025 ;

- L'engagement des autorités à renforcer la résilience de l'économie nationale et à soutenir une croissance économique solide, forte, durable et inclusive.

La BRB note avec intérêt les recommandations formulées par le FMI, notamment celles relatives à la poursuite de la maîtrise de l'inflation, la consolidation du secteur financier au renforcement des réserves de change, l'amélioration du fonctionnement du marché de change par des réformes soigneusement séquencées compte tenu de la stabilité macroéconomique, des conditions de marché et de la nécessité de protéger les ménages vulnérables. La BRB réaffirme sa détermination à poursuivre une politique monétaire prudente et cohérente afin de préserver la stabilité des prix et de soutenir l'activité économique.

La BRB réaffirme également son engagement à poursuivre la mise en œuvre des réformes prévues dans le document de stabilisation macroéconomique adopté par les Autorités nationales en septembre 2025. Ces réformes portent notamment sur la modernisation du cadre de politique monétaire et de change, la promotion du développement et de la stabilité du secteur financier, ainsi que le renforcement de la gouvernance économique. La BRB continuera à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales, notamment le Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique ainsi que les partenaires techniques et financiers afin d'assurer la réussite du programme de réformes.

La BRB reconnaît la pertinence du soutien continu du FMI pour accompagner les efforts de stabilisation macroéconomique à travers notamment l'assistance technique sur l'amélioration de la mobilisation des recettes intérieures, la consolidation budgétaire, la modernisation du cadre de politique monétaire, la modernisation du secteur financier et le renforcement de la résilience économique.

Fait à Bujumbura le 21 mai 2026

Edouard Normand BIGENDAKO



Gouverneur